

Maroc-Charte nationale de l'éducation. L'autopsie d'un échec retentissant

L'instance nationale d'évaluation de la charte de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique a rendu son verdict, vendredi 10 avril, lors d'une conférence de presse tenue au siège du conseil supérieur de l'éducation de la formation et de la recherche scientifique.

La question abordée est la suivante: l'application de la charte a-t-elle réussi à atteindre les objectifs et les recommandations qu'elle avait proposés?

L'éducation: un secteur budgétivore

La première partie du rapport s'intéresse au volet des investissements et des ressources allouées à l'application de la charte qui prévoyait, dans ses recommandations, une augmentation annuelle de 5% des budgets consacrés au secteur. En réalité, la progression a été plus forte.

En effet, le rapport montre que l'augmentation moyenne du budget entre 2001 et 2013 a été de 7,15%, avec une accélération entre 2008 et 2011 estimée, en moyenne sur la période, à 16,7%.

En tout, c'est entre 30,3 et 37,2% du budget général de l'Etat qui ont été consommés durant la période allant de 2001 à 2013 par les secteurs de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Pour quel résultat?

5 millions d'élèves déscolarisés

Le rapport dévoile des chiffres alarmants. En termes de rendement, le mode d'application de la charte et les dispositions du programme d'urgence ont conduit près de 5 millions d'élèves à quitter les bancs de l'école entre 2000 et 2012.

Environ 3 millions d'entre eux ont quitté l'école avant la dernière année de collège, et la moitié d'entre eux n'a pas fini ses études primaires. Le rapport révèle également que près de 1,3 millions d'élèves n'ont pas fini le cycle secondaire, et 558.000 ont quitté l'école durant l'année de leur baccalauréat.

Le rapport a identifié trois principaux obstacles qui ont conduit à ce constat peu reluisant.

Il s'agit du **lien étroit qui existe entre l'abandon scolaire** d'une part, et l'échec scolaire ou les **redoublements** de l'autre.

Les experts ont également diagnostiqué des **phases de vulnérabilité** durant le passage entre les différents cycles scolaires (école primaire, collège, lycée).

Ainsi, en 2010, un jeune âgé de 15 ans ou plus passe, en moyenne nationale, 4,72 années à l'école, très en deçà de la moyenne des pays émergents qui est de 7 ans, ou des pays développés où cette moyenne atteint 11 années d'études.

Un accès inéquitable à l'éducation

L'indice GINI qui mesure la dispersion de la population par rapport à l'accès à l'éducation révèle que le Maroc est classé dans la troisième catégorie, soit dans une position moins confortable que celles de ces voisins l'Algérie, la Tunisie, la Jordanie, la Syrie ou encore l'Egypte.

Un indice fort et inquiétant qui place le Maroc aux côtés de la Mauritanie et du Yémen en ce qui concerne **les inégalités d'accès à l'éducation**.

Un indice moyen national de 0,48 qui cache des disparités régionales encore plus flagrantes. Les régions de Taza-Houcima-Taounet, Tadla-Azilal, Doukala-Abda, Marrakech-Tensift-El Haouz, Souss-Massa-Draa et la région de Gharb-Chrarda-Bni Hsen présentent les plus grandes disparités en la matière, avec un indice compris entre 0,62 et 0,68 en 2010.

Un niveau déplorable dans les matières scientifiques

Le rapport d'évaluation de la charte se base sur des chiffres dévoilés par le programme national d'évaluation des apprentissages pour dresser un tableau noir de l'assimilation des élèves du contenu enseigné. Le constat est effarant!

Concernant la matière physique/chimie, le rapport montre que moins de 20% des élèves de la deuxième et troisième année de collège arrivent à obtenir une note supérieure à la moyenne. Et moins de 10% d'entre eux y arrivent concernant la matière des sciences de la vie et de la terre. Même tendance en ce qui concerne les **mathématiques**: moins de 20% des élèves arrivent à dépasser la moyenne.

L'étude Trends in International Mathematics and Science Study (TIMSS) dévoile d'ailleurs une importante dégradation du niveau des étudiants en ce qui concerne l'apprentissage des mathématiques. Un indice qui a fortement progressé de 1999 à 2003, mais qui se trouve, depuis, dans une courbe descendante. C'est également le cas des autres matières scientifiques.

Le rapport de l'enquête TIMSS de 2011 synthétise assez bien la situation, et **montre qu'au bout de la quatrième année des études primaires, 3 enfants sur 4 n'ont pas le minimum demandé de connaissances en mathématiques, et près de 85% d'entre eux ne maîtrisent pas les connaissances de base concernant les sciences.**

Le Maroc perd sa position de leader en nombre de publications scientifiques

En 1996 et jusqu'en 2003, le Maroc était le premier pays producteur de documentation scientifiques dans la région du Maghreb, loin devant la Tunisie, l'Algérie ou la Libye.

Depuis cette date, le nombre de publications marocaines a connu, en volume, une stagnation qui a duré près de quatre ans. Un délai durant lequel la tendance s'est inversée.

En 2006, la Tunisie et l'Algérie produisaient plus de publications scientifiques que le Maroc.

Les derniers chiffres en date montrent que le Maroc occupe la troisième place au niveau régional avec 3.282 publications, contre 3.800 publications algériennes et 5.170 publications tunisiennes en 2012.

Ce qu'il faut retenir du rapport

Au final, ce qu'il faut tirer comme conclusion après l'évaluation des 13 ans de mise en œuvre de la charte c'est:

- que son application n'a pas été finalisée,
- qu'il faut chercher en permanence les chantiers de réforme,
- que les échecs sont liés au déploiement des recommandations et orientations de la charte,
- et qu'il faut tracer les choix qui permettent d'accélérer la réforme de l'éducation.

Un rapport stratégique est en ce moment en train d'être rédigé par le conseil supérieur de l'éducation, il sera présenté dans un avenir proche, d'après le président du conseil Omar Azziman.

La question de la langue enseignée et de la langue d'enseignement ne semble pas avoir été tranchée.